

Peinture époxy bi-composant en phase aqueuse pour sols et murs.



DESTINATION

Peinture antislissure multifonctionnelle pour la protection des sols domestiques ou publics ou des surfaces murales pouvant être sollicitées (usure, tachage, salissures, ...). Travaux neufs et d'entretien. Aspect semi-brillant.

ULTRA SOLMUR A permet de concilier une bonne qualité de finition et des caractéristiques techniques élevées. Il présente, après séchage, un film dur et fermé, peu sensible à l'accrochage des salissures et contaminations biologiques et une bonne résistance à l'usure, aux projections de produits chimiques et aux nettoyages répétés.

ULTRA SOLMUR A est bien adaptée aux locaux d'habitation et de service, aux locaux interdits aux solvants ainsi qu'aux espaces de circulation et zones de travail à forte fréquentation et/ou à exigences d'hygiène élevées : établissements de santé ou parahospitaliers, restauration collective, cuisine industrielle, hôtellerie, agroalimentaire, électronique, cosmétique, chais et caves viticoles, chambres froides, commerces (boucheries, boulangeries, ...).

SUPPORTS

- Sols : sols hydrocarbonés (enrobé, asphalte, béton bitumé), béton surfacé, chapes ou dalles ciment.
- Murs : supports usuels du bâtiment convenablement préparés.
- Anciennes peintures adhérentes en bon état.
- Toile de verre.
- Autres supports : consulter nos **SERVICES TECHNIQUES**.

CARACTÉRISTIQUES ESSENTIELLES

- Très bel aspect de finition.
- Revêtement dur et fermé à comportement fongistatique.
- Peu sensible à la salissure et d'entretien facile.
- Bonne tenue aux produits de nettoyage / désinfection usuels.
- Bonne résistance aux produits de nettoyage / désinfection usuels.
- Bonne résistance mécanique (usure, nettoyage vapeur).
- Bonne tenue aux projections de solvants et agents chimiques.
- Application possible sur supports légèrement humides.
- Adhérence directe tous supports.
- Séchage rapide.
- Adapté aux supports sensibles aux solvants (bitumeux, anciennes peintures).

CARACTÉRISTIQUES D'IDENTIFICATION

Selon normes officielles en vigueur ou, à défaut, selon normes internes.
Les caractéristiques sont données après mélange des deux composants.

Présentation	En deux éléments prédosés à mélanger au moment de l'emploi : Rapport A/B = 43 / 57 en poids, 1/2 en volume. Durée pratique d'utilisation du mélange : 2 h à 20°C. <i>Ne pas utiliser au-delà même si le produit paraît encore conforme en viscosité.</i>
Brillance	BS 60°: 60 - 80 selon les teintes.
Extrait sec	En poids : 61 ± 2 % / En volume : 50 ± 2 %.
Densité	1,28 ± 0,05.
Point éclair	Sans objet.
Taux de COV	118 g/l max. Valeur limite UE pour ce produit (cat.A/j) : 140 g/l. (2010). Hors poussière : 30 min - Sec : 2 h.
Séchage (20°C, 65% HR)	Entre couches : 12 à 48 h (au-delà, dépolissage ou chiffonnage solvant). Sollicitations légères : 2 jours - Complète résistance : 1 semaine. <i>Perturbation importante du séchage et des performances si T° (ambiante + support) < 10°C.</i>
Rendement	8 à 9 m²/l la couche selon état de surface et porosité du support (± 70 microns/c).
Classification	NF T36-005 : Famille I classe 6b. Label excell* : Exempt de contaminants pouvant perturber la qualité de l'environnement viticole (chlorophénols, chloroanisoles et dérivés). Émissions dans l'air intérieur* : A+. <small>* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).</small>
Teintes	Nuanciers ULTRASOL , RAL et ZOLPACHROM (Blanc/base PA , base ME et base TR). Pour les teintes vives et foncées, vérifier la faisabilité en point de vente. Ajouter le colorant dans la partie A (conditionnement le plus petit) et homogénéiser avant à la réalisation du mélange A+B.
Conditionnement	Ensemble prédosé A + B : 1 L - 4 L - 10 L.

MISE EN ŒUVRE

Les supports, travaux préparatoires et conditions d'application seront conformes aux Normes /DTU en vigueur.

Préparation des fonds

Les fonds doivent être sains, secs, cohérents et propres à l'application.

Sols : Ils peuvent être légèrement humides mais non mouillés (aspect mat du support). Ils ne doivent pas présenter de remontées d'humidité par capillarité. Porosité et légère rugosité facilitent l'accrochage du revêtement. Ils doivent être exempts de laitance de ciment, de parties non adhérentes et friables d'ancien revêtement incompatible et de toutes souillures en général (huiles, traces de caoutchouc).

- **Béton neuf :** dépoussiérage soigné. « Ouverture » des sols non absorbants par préparation mécanique ou dérochage chimique (**DÉTERGENT DÉROCHANT**).
- **Fonds anciens :** élimination des salissures et parties mal adhérentes par balayage, brossage. Dégraissage si nécessaire par lessivage avec **NETTOYANT MULTIUSAGES**, rinçage. Préparation mécanique complémentaire si défauts de cohésion ou contraintes d'exploitation importantes (grenailage, ponçage, sablage).
Réparation, reprises de planéité par mortier époxy type **MORTIER SOL 300** (séchage 24 h).

- **Anciennes peintures** (en bon état) : léger ponçage/dépoussiérage ou lessivage à mater.

Murs :

- Révision des supports avec enduit **CILD** ou **FILLEX**.
- Application directe sur fonds sains, normalement absorbants et sur anciennes peintures adhérentes (lessivage, ponçage) ou 1 c de **ZOLPAN MAT EVOLUTION** afin d'optimiser l'opacité et le garnissant.
- Impression **MAOLINE** ou **MAOPRIMER** sur fonds poreux, hétérogènes ou structurés (toile de verre).

Application du produit

Processus

2 à 3 couches croisées régulières. En sol, application directe ou **PRIMAIRE SOL 100, 200** et **300** selon contraintes d'exploitation.

Préparation du produit

Incorporer la partie A prédosée dans la partie B sous agitation lente jusqu'à obtention d'un mélange homogène de teinte uniforme (mélangeur indispensable en gros conditionnement). Utiliser le mélange préparé dans les 2 h à 20°C.

Matériel

Rouleau moyen, brosse, pistolet.
Travailler en couches croisées régulières et par surfaces unitaires complètes.

Dilution

Produit prêt à l'emploi après mélange des deux composants. Jusqu'à 5 % d'eau en application mécanisée et en première couche application manuelle.

Nettoyage du matériel

EAU, immédiatement après usage.

Conseils pratiques

- Conditions d'application :
 - Température ambiante et de support supérieure à 10°C (précautions si T > 35°C).
 - Humidité relative inférieure à 70 % et en local ventilé afin de favoriser l'évaporation de l'eau contenue dans le produit (risque de perte de brillant en atmosphère condensante).
 - Support non condensant (temp. du support > de 3°C mini au point de rosée).
- Chais à vin : Ventilation adaptée pendant et après l'application. Attendre complète résistance avant mise en service (1 semaine). Ne pas utiliser en milieu confiné. Contact indirect.
- En sol, possibilité d'améliorer la résistance au glissement et à l'usure par incorporation de silice dans une couche de revêtement (± 10 % de silice type **HN31**, homogénéiser et rouler soigneusement en croisant pour bien répartir les granulats). La facilité de nettoyage d'un revêtement sablé est moindre que pour une surface lisse.

CONSERVATION

- 12 mois en emballage d'origine non entamé.
- Conserver à l'abri du gel et des températures supérieures à 35°C.

SÉCURITÉ, ENVIRONNEMENT ET SANITAIRE

Documents à consulter

- Étiquette informative de sécurité sur l'emballage.
- Fiche de Données de Sécurité sur **INTERNET** : www.zolpan.fr
- Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire (FDES) « Peintures brillantes en phase aqueuse » sur **INTERNET** : www.inies.fr

NOTE IMPORTANTE SUR LES FICHES TECHNIQUES ZOLPAN : Annule et remplace les éditions antérieures. Il appartient à notre clientèle de vérifier, avant toute mise en œuvre, qu'il s'agit bien de la dernière édition. Les informations contenues dans cette notice n'ont qu'une portée indicative et ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à traiter.



Zolpan sas : 17 quai Joseph Gillet - 69316 Lyon cedex 04 - Tél : 04 72 10 70 60 - Fax : 04 72 10 70 73
www.zolpan.fr - SIREN : 972 503 387 - N° RCS : 972 503 387 RCS LYON - CAPITAL SOCIAL : 6 127 440 €